

Infos Municipales

Principaux points étudiés en séance des Conseils Municipaux des 27 mars et 6 avril 2023

Conseil du 27 mars : démission d'un adjoint : détermination du nombre d'adjoints

-Attribution des subventions aux associations communales

-Participation 2023 à l'OSVIDH

-Participation 2023 au Comice Agricole de l'ancien canton de Hédé

-Scolarisation d'enfants des communes extérieures : demande de participation aux communes de résidence

-Fiscalité directe locale : vote des taux 2023

-Vote des budgets communaux et annexes

Conseil du 6 avril : vote budget lotissement du Bois Pertuis

-Attribution d'une subvention à la Fédération Familles Rurales

-Création emploi temporaire Service Technique

-Modification statut SDE35

Les attributions des missions sont désormais les suivantes :

- Annabelle QUENTEL, Maire : ressources humaines, finances, urbanisme, foncier, patrimoine bâti et naturel, travaux et aménagement du bourg, Déléguée communautaire et Présidente du CCAS ;

- Sami OSMANE, 1^{er} Maire-Adjoint : vie associative et sportive, bâtiments et équipements communaux, animation, prévention et sécurité, cérémonies et défense, accessibilité, référent des services techniques, assainissement collectif et individuel, réseaux ;

- Delphine NOBLET, 2^{ème} Maire-Adjointe : enfance, jeunesse et familles, citoyenneté, communication et numérique ;

- Aurélien THÉMÈZE, 3^{ème} Maire-Adjointe : affaires sociales, solidarité, insertion, logement, affaires culturelles et bibliothèque ;

- Adrien NOEL, 4^{ème} Maire-Adjoint : développement durable et environnement, espaces verts et fleurissement, référent éco-garde, voirie ;

- Hélène BOUNIOL, conseillère municipale : membre du comité de pilotage Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) ;

- Cécile CHAMBON, conseillère municipale : gestion du cimetière ;

- Vincent DAUNAY, conseiller municipal : sentiers de randonnées (PDIPR) ;

- Stéphane DEREDEC, conseiller municipal : tourisme ;

- Hervé TESSIER, conseiller municipal : commerces.

Prochain conseil municipal : jeudi 4 mai à 20h00

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Après-midi récréatifs :

Le prochain après-midi récréatif aura lieu le **mardi 9 mai** à la Maison de l'Enfance et des Familles, de 14h15 à 16h. Si vous avez besoin d'être véhiculé, vous pouvez appeler la Mairie au 02.99.45.01.62.



Permanences en mairie : Avocat conseil

Maître De Moy, avocat au barreau de Rennes, propose gratuitement des entretiens d'une demi-heure. Une permanence est assurée le **lundi 22 mai l'après-midi de 14 à 17h**. Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable à la Mairie.

Permanences assistante sociale

Madame PINEAU, assistante sociale au Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS) de Combourg, vous propose des rendez-vous le deuxième vendredi de chaque mois dans les locaux de la Mairie de Dingé. Une permanence aura lieu le **vendredi 12 mai** de 9h à 12h à la Mairie de Dingé. La prise de RDV se fait auprès du CDAS de Combourg au 02.90.02.77.00.

Permanence mutuelle communale

La prochaine permanence aura lieu, le **mardi 23 mai** en Mairie de 10h à 11h30, uniquement sur RDV, à prendre directement auprès de M. GABORIT au 09.77.42.55.25 ou : anthony.gaborit@mutami.fr

Bibliothèque de Dingé

Temps de lectures et de jeux : animation familiale à partir de 3 ans, le **samedi 13 mai** de 16h à 17h30 (dans les jardins de la bibliothèque). Thème : dans mon jardin.

Exposition « Sports et discriminations » : dessins de presse, questions à choix multiples..., pour susciter l'échange et le débat, à la Bibliothèque **de mi-mai à mi-juillet**.

Les actions des Comités

Histoires de jardins

Programme sur la dernière page



Dingé bouge

ACPG-CATM : Armistice du 8 Mai 1945

La Section de Dingé en accord et avec la participation de la municipalité, commémorera l'anniversaire de l'Armistice du 8 Mai 1945, le **lundi 8 mai** et vous prie de bien vouloir honorer cette manifestation de votre présence, vous et votre famille. Les enfants des écoles sont associés à cette cérémonie.



11H15 : cérémonie au Monument aux Morts, dépôt de gerbes, allocutions, lâcher de pigeons

11H30 : vin d'honneur à la salle polyvalente offert par la municipalité

Ma p'tite glanerie

Le magasin gratuit sera ouvert en mai :

- les **mercredis 3, 20 et 31 mai** de 15h à 19h30
- les **samedis 6, 20, 27 mai** de 10h à 12h30
- journée spéciale le **samedi 13 mai** : ouverture de 10h à 17h30 (avec Histoires de jardins).

Dingé jumelage

L'Assemblée Générale Extraordinaire (A.G.E.) de Dingé Jumelage aura lieu le **lundi 15 mai** à 19h30 à la salle polyvalente. Elle a pour but de récolter les adhésions et d'effectuer le renouvellement du Conseil d'Administration par élection.

Exposition Polaroid

Nouvellement arrivé sur Dingé, je vous propose de nous rencontrer afin de vous présenter ma collection d'appareils photos polaroid de 1948 à 1980 le **samedi 20 mai** de 9h à 17h à la salle du Préau (devant la Bibliothèque). Je ferai une petite présentation et ensuite nous pourrions échanger pour passer un bon moment ensemble. Je répondrai à vos questions tout au long de la journée. Eric SALM

Association communale de chasse de Dingé

Assemblée générale de l'ACCD aura lieu le **25 juin**, à la Maison de l'Enfance et des Familles à 9h30.

Concours de palet organisé par l'ACCD le **10 juin**



Café gourmand des parents : Les lers samedis du mois entre 10h et 12h, les **6 mai et 3 juin** en extérieur, gratuit, sur inscription, participation libre.

Soirée parentalité : le **mardi 9 mai** de 20h à 22h, sur inscription, gratuit.

Séance découverte massages bébé (pour les bébés de 0 à 1 an). Atelier de découverte le 2ème vendredi du mois de 10h à 11h30 les **12 mai et 9 juin**.

Atelier de méditation active sensorielle en extérieur : atelier d'initiation gratuit le **dimanche 14 mai** de 10h à 12h. Sur inscription, lieu à déterminer, en nature, sur Dingé.

Permanences Numériques : ouvert à tous, les **mardis** de 18h à 20h.

English conversation ! Les **lundis** de 20h à 21h30 : adultes et ados (lycéens). Sur inscription, gratuit + adhésion.

Wutao et Danse libre : les **vendredis** de 19h15 à 20h15, Inscriptions au 07.87.19.00.77. Tarifs : 12€ par atelier ou 100€ les 10 ateliers de 20h30 à 21h30.

Sophrologie : les **mardis 9 mai et 6 juin** de 19h30 à 20h30, 10€, inscriptions au 06.95.06. 08.98.

Café Tricot : le **mercredi 10 mai**.

Création couture : les **mardis** de 14h à 17h et les **jeudis** de 20h à 23h, 5 € la séance.

Contact et inscriptions : 02.99.45.09.87 ou 06.49.65.76.02 ou asso.dinge@famillesrurales.org

Plus de détails sur les activités proposées sur le site internet : <https://www.famillesrurales.org/dinge/>

Familles Rurales : accueil de loisirs

L'Accueil de loisirs proposera, pour les mercredis du mois de mai, une thématique autour du végétal. Les plus grands enfilent leurs gants pour monter un coin potager dans la cour de la MEF. Des ateliers d'empreintes végétales sont au programme pour tous, ainsi qu'une chasse au trésor à la Rigole. Et on mise sur le beau temps pour des ateliers et des jeux à l'extérieur ! Une sortie se prépare... mais chut ! pour l'instant, c'est encore une surprise ! Les inscriptions se font via le portail familles. Renseignements Céline Riem 06.50.50.82.18 / al.dinge@famillesrurales.org



Commerces

Epicierie du Village

Fermeture pour congés **du mardi 23 mai au soir jusqu'au lundi 5 juin au matin**. Fermeture exceptionnelle le **lundi 12 juin**.

Communiqués

Permanences campagne déclarative 2023

La campagne de déclaration des revenus de 2022 a débuté le 13 avril 2023. **La date limite de déclaration en ligne est fixée au 1^{er} juin 2023 à 23h59 pour l'Ille-et-Vilaine. Pour les déclarations papier, la limite est fixée au 22 mai minuit.** Tout contribuable équipé d'un accès Internet doit déclarer en ligne, sauf s'il estime ne pas être en



Familles Rurales : A l'Espace de Vie Sociale

AG et apéro dinatoire : assemblée générale conviviale suivie d'un temps d'échanges et d'un apéro local, soyez les bienvenus ! **Vendredi 5 mai** à 19h à la Maison de l'Enfance et des Familles.

mesure de le faire. La déclaration en ligne de l'impôt sur le revenu se fait sur le site <https://www.impots.gouv.fr/>, en vous connectant à votre espace personnel à l'aide de vos identifiants fiscaux.

Les agents des Finances publiques se déplacent près de chez vous. Pour les usagers dont la situation ne peut être prise en charge lors d'un contact à distance, la Direction régionale des Finances publiques assurera des permanences sans rendez-vous dédiées à la campagne déclarative dans les accueils de proximité ci-dessous :

-Service de Gestion comptable de Dol-de-Bretagne : **27 avril et 4 mai** (matin)

-Mairie de Dinard : **4 et 11 mai** (après-midi)

-France Services de Pleine Fougères : **9 mai** (après-midi)

-France Services de Combourg : **3 et 10 mai** (matin)

-France Services de Mesnil-Roch : **4 et 11 mai** (après-midi)

-Mairie de Tinténiac : **5 et 12 mai** (après-midi)



Conseil Départemental : le muscardin

Construite au début du 19^{ème} siècle la rigole de Boulet avait pour fonction d'alimenter le canal d'Ille-et-Rance depuis l'étang de Feins. Cette fonction est aujourd'hui assurée par une canalisation souterraine. La rigole constitue un patrimoine remarquable sur le plan paysager et écologique. C'est un lieu de nature propice au ressourcement, à la découverte ou à la balade.

Le Département d'Ille-et-Vilaine est devenu propriétaire et gestionnaire des rigoles de Boulet, Landéhuan et Tanouarn en septembre 2016 suite à un transfert de propriété de la part de la Région Bretagne. Afin de pouvoir préserver l'ensemble des patrimoines (naturel, paysager, historique...) de cet espace naturel départemental, un plan de gestion a été élaboré (et validé) en 2019. Le Département y mène une gestion écologique à travers des études destinées à mieux connaître la biodiversité, ainsi que des travaux de restauration pour en améliorer le fonctionnement.

A titre d'exemple, le groupe mammalogique breton a effectué un inventaire tout le long de la rigole de Boulet ayant mis en évidence la présence d'une espèce rare et protégée, le muscardin, appelé également « rat d'or ». Ce petit mammifère est un habitant des haies et des lisières car il apprécie tout particulièrement les noisettes, les prunelles ou les mûres. L'espèce est présente dans les haies et buissons tout le long de la rigole. Le groupe mammalogique breton considère que le site joue un rôle important pour la conservation de cette espèce rare et menacée.

Ainsi, si vous observez le muscardin ou si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez prendre contact avec le service patrimoine naturel du Département d'Ille-et-Vilaine (02.99.02.36.86). Le Département mène une gestion écologique sur les haies et les lisières présentes sur la rigole de Boulet afin

de les préserver, dans le respect des propriétés riveraines.

Si vous souhaitez intervenir sur les végétaux en limite des rigoles de Boulet, Landéhuan ou Tanouarn, nous vous remercions de vous rapprocher de la Mairie ou du service patrimoine naturel du Département.



Frelons asiatiques

Que faire lors de la découverte d'un nid de frelons asiatiques ? Se rapprocher de la Mairie afin d'authentifier le cas et d'organiser la destruction avec un professionnel (prise en charge financière de la Mairie et de la Communauté de communes). Les interventions sont prises en charge si elles concernent la destruction des nids de frelons asiatiques par un prestataire référencé. Il n'y a donc pas de prise en charge des factures présentées directement par les habitants.

Finances publiques : obligation de déclaration pour les propriétaires d'un bien immobilier sur votre espace GMBI (gérer mes biens immobiliers)

Rappel : Vous êtes propriétaire d'un logement ? Depuis le 1er janvier 2023, vous êtes soumis à une **nouvelle obligation déclarative de vos biens immobiliers à usage d'habitation**. Tous les propriétaires, qu'ils soient particuliers ou entreprises, ont **jusqu'au 30 juin inclus** pour effectuer cette déclaration. Pour chacun de leurs logements, les propriétaires doivent indiquer à quel titre ils les occupent. S'ils n'occupent pas eux-mêmes le bien, ils sont tenus de renseigner l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1er janvier 2023). **La date limite pour effectuer votre déclaration est le 30 juin 2023 inclus.** La déclaration est ouverte et accessible depuis le service en ligne « Gérer mes biens immobiliers » du site www.impots.gouv.fr. Vous devez au préalable vous connecter à « Votre espace particulier », muni de votre numéro fiscal et de votre mot de passe.

Vous pouvez aussi contacter le numéro de téléphone suivant 0 809 401 401. Ce sont des agents de la DGFIP qui vous répondent, sur des horaires élargis, de 8h30 à 19h00, tous les jours de la semaine.

Pour les personnes qui ne se sentent pas à l'aise avec internet un accompagnement pour accomplir leurs formalités, est disponible dans les espaces France Service.



Le Tambour Nain

Le comité Jeunesse et Culture présente :

La 6^{ème} édition d'Histoires de Jardins

Samedi 13 mai de 14h à 19h – Entrée libre

Balade découverte départ du site à 14h avec Malika Teneur, herboriste

Animé par D'Âme Sauvage :

Cuisine à base de plantes sauvages à 15h puis à 17h

Préparation de Kombucha (boisson fermentée) à 16h

Conte traditionnel coréen « Les plus belles fleurs » raconté par Monique Giscard à 15h30 devant la salle polyvalente, tout public

Jeux de société proposés par le Bois des Ludes de 16h à 17h30

Visite d'un jardin dingéen à la Barrerie, départ du site à 17h

Concert Tonino de la Cueva à 18h
Blues n' Soul - Piano/Voix

Tout au long de l'après-midi :

Troc de plantes, Trocs de livres, Jeu Bio Diversité, Chèvrerie de la Poterie, La P'tite Glanerie, Fresque murale animée par MLou Art, Vannerie avec Salomé Grasset

Buvette : bières, cidre, jus ...

Restauration assurée par Umami : pâtisserie salée/sucrée

HISTOIRES DE JARDINS
6^{ème} édition
A LA BIBLIOTHEQUE DE DINGÉ
SAMEDI 13 MAI
de 14h à 19h

Balade découverte 14h
Cuisine plantes sauvages, Kombucha 15h à 17h
Conte coréen 15h30
Jeux de société 16h à 17h30
Visite d'un jardin dingéen 17h
CONCERT TONINO DE LA CUEVA 18h

ENTREE LIBRE

TROC PLANTES • TROC LIVRES • BUVETTE • RESTAURATION
STANDS EN CONTINU • CHÈVRERIE • JEU BIODIVERSITÉ
FRESQUE MURALE • VANNERIE

AU BOIS DES LUDES
Fermes rurales
Dingé



Venez inventer votre nom de Nain 😊



Nain Submersible

Nain Possible

Nain Portequoi

